

La brocante des douze mois

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **16 (1986)**

Heft 6

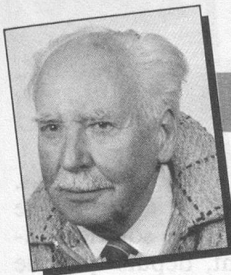
PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LOUIS-VINCENT
DEFFERRARD

Juin sous le signe de saint Médard

*S'il pleut à la saint Médard
Le tiers de tes biens est au hasard.*

*Quand il pleut à la saint Médard
De la récolte il manque le quart
Mais s'il ne pleut pas à la saint Médard
Il en manquera sûrement les deux quarts.*

A quoi est due cette mauvaise volonté ? Bien futé celui qui donnera la bonne réponse, mais peut-être faut-il rappeler que saint Médard a vu le jour en Picardie, le pays des pluies intarissables. Ce saint-là semble avoir gardé son mauvais caractère puisqu'au paradis il s'est brouillé avec saint Barnabé qui, sans doute excédé, cherche à lui couper le nez :

*S'il pleut à la saint Médard
Il pleuvra quarante jours sans retard
A moins que saint Barnabé
Ne vienne lui couper le nez.*

700^e anniversaire de Morges

Faits et anecdotes du siècle passé

Certes, Morges est bien «une petite ville où il fait bon vivre» mais, pourtant, pour ne parler que du 19^e siècle, il s'y est passé beaucoup de choses.

1802, 20 février, concert de la première société de chant sacré créée sous les auspices du vertueux chevalier Jaïn».

1802, 5 mai, la municipalité est contrainte de remettre quatre des canons du château à Louis Reymond, commandant des fameux Bourla-Papeys.

Alors, dimanche 8 juin, ne sortez pas sans prendre votre parapluie (qui peut connaître l'humeur de saint Médard ?) et puis, mercredi 11, invoquez saint Barnabé en lui promettant un cadeau... peut-être une belle paire de ciseaux pour l'usage que vous savez!

Samedi 21 juin, jour du solstice d'été, c'est-à-dire jour le plus long de l'année. Dès le lendemain, le soleil se lèvera plus tardivement et les jours décroîtront... de 3 minutes jusqu'à la fin du mois !

Pour sourire si cette année Saint Médard...

- La photographie que tu as faite de Ginette doit être très ressemblante.
- Pourquoi ?
- Parce qu'elle ne la montre à personne.

1803, 1^{er} avril, non ce n'est pas un poisson: un recensement établit à 2050 le nombre des habitants.

1804, les vendanges s'étirent sur 40 jours.

1816 et 1817, deux années de grande misère. **Le 12 septembre 1816**, la municipalité vote un crédit de Fr. 12 000 pour «l'achat de grains».

1823, la duchesse d'Otrante, veuve du sinistre Fouché, achète la propriété de Riond-Bosson et crée un vaste parc.

1823, on voit passer devant Morges «un de ces nouveaux locomoteurs rapides, agréables et économiques, dus au génie de l'américain Fulton».

1827, la tannerie Reymond complète ses collections avec «le veau blanc et le veau ciré».

1829, le 13 mars, le conseil communal fixe à Fr. 240.— l'appointement annuel du régent de l'école «fréquentée par toutes les filles de la commune».

1835, les catholiques sont autorisés à célébrer leur culte dans la maison Steiger.

1839, ouverture des classes d'une Ecole moyenne combinée avec le Collège latin et les traitements des 5 maîtres sont de 1200 à 1400 fr. par an.

1843, aménagement du grand quai, derrière le château.

1849, 18 juillet, la ville reçoit des réfugiés politiques allemands qui seront bien vite appelés «les Badisch».

1855, la ligne de chemin de fer Bussigny-Renens-Morges entre en service.

1858, inauguration de la voie ferrée Morges-Genève.

1860 et 1861: pavage de la Grande Rue et de la rue du Lac et construction des premiers trottoirs.

1864, 23 août, chargé de rétablir l'ordre, le bataillon vaudois du littoral s'embarque à Morges pour gagner Genève troublé par de graves événements politiques.

1865, nuit du 25 septembre, un incendie, à Lussy, détruit 7 maisons et 7 granges. Des pompiers arrivent de Lausanne par train spécial et doivent arroser le sinistre avec «du purin et du moût... les registres et les vases de communion ne seront pas retrouvés».

1870 et 1871, le chantier naval de Morges construit le bateau à vapeur Winkelried, suivront le Cygne, la Mouette, le Jura, le Simplon et le Dauphin.

1871, la ville reçoit son contingent d'internés français. **Le 2 mars**, l'explosion de caisses de cartouches tue plusieurs hommes dont le capitaine des pompiers L. Thury.

L.-V.D.

(Photo L. Defferrard).

